

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 41 (1953)

Artikel: Un groupe international d'ultras sous la Restauration et la Monarchie de Juillet d'après la correspondance de Charles-Louis de Haller
Autor: Murith, Jean-Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN GROUPE INTERNATIONAL D'ULTRAS SOUS LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

d'après la correspondance de Charles-Louis de Haller

par JEAN-DENIS MURITH

En 1942, les Archives d'Etat de Fribourg faisaient une acquisition précieuse. Grâce à la bienveillance de M^{lle} de Haller, petite-fille de l'illustre « Restaurateur », elles entraient en possession des lettres reçues par Charles-Louis de Haller¹ de 1799 à 1854, année de sa mort. Ces milliers d'épîtres, presque toutes inédites, sont une mine de renseignements pour l'histoire de la première moitié du XIX^e siècle. Ayant eu la faveur de les parcourir assez longuement, nous avons cru intéressant de livrer à la publication les premiers résultats de cette enquête². Ces lettres nous révèlent en pleine vie, dans la spontanéité d'une correspondance amicale, des hommes

¹ Né à Berne en 1768, petit-fils du grand Albert de Haller, Charles-Louis entra très tôt au service de sa république natale et occupa diverses fonctions publiques. Il quitta la Suisse après 1798, fut chargé de missions diverses, et devint secrétaire du ministère de la guerre à Vienne en 1802. Il revint à Berne en 1806 et fut professeur de droit public à l'Académie de cette ville. Membre du Grand Conseil dès 1814, il dut se démettre de sa charge et s'expatrier après le coup de théâtre produit par sa conversion au catholicisme en 1820. Il s'établit à Paris où il devint bientôt publiciste au ministère des Affaires étrangères. Après la Révolution de juillet, il se retire à Soleure où il continuera d'écrire sur toute sorte de sujets et entretiendra une correspondance suivie avec toute l'Europe de son temps, jusqu'à sa mort survenue en 1854. Son œuvre maîtresse sera la fameuse *Restauration der Staatswissenschaft*, 6 vol., 1816-1825, considérée comme la Bible des légitimistes et qui fut traduite en français par l'auteur lui-même. Cf. EWALD REINHARD, *Karl-Ludwig von Haller, der « Restaurator der Staatswissenschaft »*, Münster 1933, et J.-D. MURITH, *Charles-Louis de Haller et sa théorie de l'Etat*, dans *Alma Mater*, Revue universitaire de la Suisse romande, N° 13, octobre 1945.

² Les lettres citées renvoient, sauf indications contraires, aux Archives d'Etat de Fribourg (AEF), dossier « Correspondance Charles-Louis de Haller ».

dont les noms sont mêlés à l'histoire de la Suisse et de l'Europe. Surtout, elles reflètent un « climat spirituel », une conception du monde et des événements propre à certains cercles européens à l'époque de Haller. Pour l'histoire suisse en particulier, elles constituent un document de première main dont la valeur est incontestable¹.

I. LA « CONJURATION »

Le premier contact avec ces liasses épaisses, aux écritures variées, que nous sortons de leurs grosses enveloppes jaunes, est déjà captivant. Des signatures illustres nous frappent et piquent notre curiosité de chercheur. Voici de Maistre, de Bonald, Metternich, La Mennais... D'autres noms encore, moins connus, mais familiers à quiconque s'est occupé un peu de l'histoire de la Suisse au XIX^e siècle : Senft-Pilsach, Olry, Fauche-Borel, Jean de Salis... Puis une foule de personnages de second plan mais qui portent le nom de familles illustres de notre pays : Zeerleder, Gaudard, Schulthess-Rechberg, Uffleger, Pfyffer... Vaste cercle d'amis dans lequel vont nous introduire les messages que nous dépouillons.

Voici une lettre du 12 juillet 1818. C'est le marquis de Monciel², arrivé à l'instant de France pour ses vacances à Semsales, chez M. Brémont³. Il félicite chaudement Haller pour le troisième volume de sa *Restauration* qui vient de paraître, et voudrait bien qu'on la traduisît en français :

« Il est plus que jamais nécessaire de la publier, car les adversaires font tous les jours de nouveaux progrès. »

Une autre lettre de félicitation, plus précieuse encore, puisqu'elle est signée de Joseph de Maistre :

¹ Il nous est agréable de remercier ici MM. Gaston Castella et Gonzague de Reynold, professeurs à l'Université de Fribourg, qui orientèrent nos recherches et nous guidèrent de leurs conseils précieux, ainsi que M^{lle} Dr Jeanne Niquille et M. Georges Corpataux, archivistes, dont la compétence et l'inlassable complaisance facilitèrent beaucoup notre tâche.

² MONCIEL (Antoine-Marie-René TERRIER DE) 1757-1831. Ministre de l'Intérieur de Louis XVI le 16 juin 1792, en remplacement de Roland. Il essaya en vain de prévenir la journée du 20 juin, démissionna le 21 juillet et s'exila pour éviter les poursuites. Enseveli à Semsales (Suisse).

³ BREMOND (Jean-Baptiste), originaire de France, acheta en 1796 la verrerie et les mines de Semsales. Il fut pendant un certain temps consul général d'Espagne et de Portugal en Suisse et, en cette qualité, joua un rôle dans l'organisation de l'immigration suisse au Brésil en 1819. Cf. G. BOURGOIN, *Jean-Baptiste Brémont et l'affaire Naundorff dans Annales fribourgeoises* 1945-1946/47 et tirage à part, Fribourg, 1947.

« J'ai eu beaucoup de témoignages élogieux¹, mais nul ne m'a flatté autant que celui de M. de Haller qui porte avec autant de distinction un nom si difficile à porter. »²

Puis nous voyons surgir un autre ami du « Restaurateur », celui qui lui causera, dans quelques années, une si douloureuse surprise, et qui porte, lui aussi, un nom illustre. C'est l'abbé de La Mennais (comme il signe toujours). Nous trouvons une lettre du 6 novembre 1821, période pénible pour Haller dont la conversion a suscité tant de polémiques ardentes et qui a dû s'exiler à Paris. La Mennais, qui apprécie beaucoup Charles-Louis et son œuvre, l'encourage et lui prodigue ses félicitations. Il lui donne des conseils à propos de l'éducation de ses enfants. Avant tout, « dérober ces jeunes esprits aux premières impressions de l'erreur » en les arrachant au milieu bernois pour les placer au plus tôt dans une école catholique. Des conseils encore pour la traduction de son œuvre. Il faudra en abrégier la préface, le public n'aimant pas les longs développements, dans ce pays « où il n'existe plus, pour ainsi dire, d'autre littérature que celle des journaux »³.

Autre figure illustre de ce temps de la Restauration, voici le vicomte de Bonald, le penseur du parti ultra-royaliste de France. Il écrit à Haller en ces termes, le 3 juillet 1819 :

« Permettez que sans avoir l'honneur de vous connaître personnellement, je me félicite des points de contact que j'ai remarqués entre les doctrines que j'ai professées... et celles que je trouve exposées dans la simple analyse de votre grand ouvrage de la *Restauration de la Science d'Etat*. Déjà votre excellent compatriote, M. le comte Jean de Salis⁴... m'avait parlé de vous. Monsieur... Je m'unis donc à vous d'esprit et de cœur... comme je le suis déjà à l'illustre comte de Mestre (*sic*), régent de la Chancellerie à Turin, comme je désire de l'être à tous les bons esprits dont l'Europe s'honore et parmi lesquels vous tenez, Monsieur, une place si distinguée. »

Les amis de nos amis sont nos amis... Ce proverbe se vérifie, certes, pour la plupart des personnages qui forment le cercle des correspondants de Charles-Louis de Haller. C'est Jean de Salis qui

¹ J. DE MAISTRE fait allusion à son ouvrage *Du Pape* publié en 1819.

² 3 mai 1820 (lettre du curé Vuarin, de Genève, qui cite un passage d'une lettre reçue de J. de Maistre).

³ 6 novembre 1821.

⁴ JEAN DE SALIS-BONDO, 1776-1855, député par les Grisons à Vienne (1800), un des chefs du conservatisme suisse; à maintes reprises député à la Diète, président de la Ligue de la Maison-Dieu (1817), conseiller d'Etat de la cour d'Autriche et Grand-Maitre de la cour des archiducs François IV et François V d'Autriche-Este-Modène. Cf. NICOLAS VON SALIS-SOGLIO, *Die Konvertiten der Familie von Salis*, Luzern, 1892.

lui a fait connaître Bonald. Une lettre de Vuarin, le bouillant curé de Genève¹, à Haller, nous permet de rencontrer un autre groupe d'amis :

« J'ai reçu aujourd'hui-même une lettre de M. le comte Maistre qui me recommande de le rappeler au souvenir du bon M. d'Olry². Je vous prie d'avoir la bonté de remplir cette commission pour moi et d'y ajouter l'expression de mes sentiments personnels. »³

C'est ensuite Olry qui nous révèle ses liens d'amitié, parlant avec éloge, dans une lettre du 5 juillet 1820, « du bon et excellent M. de Pierre »⁴ et « de notre ami commun de Salis », ainsi que de Bonald, « ce grand écrivain, cet illustre défenseur, et en même temps l'homme de son Dieu, de sa Patrie et de l'humanité ». Le même Olry, écrivant à Haller le 30 mars 1821, fait saluer Bonald, Senft⁵, La Mennais. Jean de Salis annonce⁶ qu'il a eu « un grand plaisir à faire la connaissance de Fauche-Borel⁷ ». Il a passé aussi à Fribourg⁸ pour y rendre visite à Gady⁹ et à Gasser¹⁰.

Ainsi, tous ces *Ultras*, que nous apprenons à connaître par leurs relations épistolaires avec Charles-Louis de Haller, se connaissent et s'apprécient mutuellement. Ils saisissent de même avec bonheur toutes les occasions de se rencontrer. M. de Pierre annonce à Haller, le 20 janvier 1820, qu'il a eu la visite de Jean de Salis

¹ VUARIN (JEAN-FRANÇOIS) 1769-1843. Organisa à Genève le culte catholique et en fut curé dès 1806. Mêlé étroitement à la vie politique de Genève à son époque. Cf. FLEURY et MARTIN, *Histoire de M. Vuarin*, Genève, 1861.

² OLRV (FRANZ VON) 1766-1863, ministre de Bavière en Suisse de 1807 à 1827, un des principaux appuis des conservateurs du pays.

³ 3 mai 1820.

⁴ PIERRE (CHARLES-LOUIS DE) 1736-1824, Conseiller d'Etat et maire de Neuchâtel, député à la Diète. Il fut un des chefs les plus actifs de la contre-révolution en Suisse pendant la Restauration.

⁵ SENFFT-PILSACH (LUDWIG, comte DE) 1774-1853. Ministre en Saxe. En 1813, il fut chargé par Metternich d'une mission en Suisse, où il devait travailler à faire abolir l'Acte de Médiation. Sa maladresse le fit désavouer par le premier-ministre autrichien et il quitta la Suisse en 1814. Cf. WILLIAM MARTIN, *La Suisse et l'Europe 1813-1814*, Lausanne, 1931, ch. I-II.

⁶ 2 mai 1823.

⁷ FAUCHE-BOREL (LOUIS) 1762-1829. Imprimeur à Neuchâtel. Intrigua en faveur des Bourbons dans toute l'Europe sous la Révolution et l'Empire. Mal récompensé de ses services par Louis XVIII, il finit par se suicider à Neuchâtel le 4 septembre 1829. Il a publié des *Mémoires célèbres*.

⁸ Lettre du 24 mai 1823.

⁹ GADY (NICOLAS DE) 1766-1840. Officier fribourgeois au service de France et d'Angleterre. De 1804 à 1814, il fut capitaine-général des milices fribourgeoises auxquelles il donna une organisation remarquable. Sous Louis XVIII, il fut inspecteur des régiments suisses et promu au grade de maréchal de camp. Il fut le principal fondateur, avec le P. Girard, de la Société économique et d'utilité publique de Fribourg. Il a laissé des *Souvenirs* de sa carrière militaire, publiés dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IV.

¹⁰ GASSER (AUGUSTIN) 1766-1834, occupa diverses charges publiques à Fribourg dont il fut trésorier en 1816. De 1804 à 1814, il fut secrétaire de la Confédération.

avec qui il a passé quatre heures en conversation intime. Le comte de Senft ayant appris que Haller venait s'établir à Paris lui en dit sa joie et poursuit en ces termes :

« Que ne pouvez-vous nous amener notre excellent comte de Salis ! Il manquera au bonheur que votre présence nous fera éprouver. »

Et, parlant du curé Vuarin qui séjourne à Paris au moment où Senft écrit, il ajoute :

« Je n'ai pas encore assez causé à mon gré avec cet homme admirable. »¹

Le même Senft, devenu ministre de Saxe à Turin, écrit à Haller qui lui a promis une visite :

« Le comte de Salis, M. Vuarin, l'abbé de La Mennais et l'abbé Gerbet² viendront nous voir au mois d'avril. Jugez quel sera notre bonheur de vous voir tous réunis ici. »³

Olry, le 27 novembre 1821, fait savoir qu'il a passé une semaine dans sa famille, à Beufeld, avec le Grand Aumônier de France (Prince de Croy). Il invite Haller à venir le trouver là-bas. Enfin cette missive si caractéristique de M. de Pierre à Haller, le 12 janvier 1820 :

« J'ai reçu seulement hier au soir, Monsieur, l'avis que vous me donnez de l'arrivée du très cher comte de Salis... Un engagement pour aujourd'hui [mettait] un obstacle insurmontable à ce que je profitasse de votre aimable invitation ; et voilà l'objet de mes regrets, manquer une pareille réunion d'*incorrigibles*. »

Et de quoi causait-on dans ces réunions d'*incorrigibles* ? M. de Pierre se charge de nous le faire imaginer. Lisez plutôt cette lettre, écrite deux jours avant celle que nous venons de citer :

« D'Ohlry m'oublie un peu ; je lui pardonne si dans les dîners qui dans ce moment absorbent son temps, il n'oublie pas de prêcher sans cesse contre les ennemis de l'autel et du trône, et l'odieuse et ridicule principe de la souveraineté du peuple, enfant naturel ou légitime, comme vous voudrez, de la sainte doctrine de l'athéisme. »⁴

Une lettre de Gaspard Uffleger⁵ qui relate longuement à

¹ 17 février 1821.

² GERBET (L'abbé PHILIPPE) 1798-1864, fervent disciple de La Mennais, écrit dans le *Mémorial catholique* et plus tard dans *L'Avenir*. Se soumet à Rome après la condamnation de La Mennais. Conférencier et apologiste remarquable. Evêque de Perpignan de 1854 à 1864.

³ 11 février 1826.

⁴ 10 janvier 1820.

⁵ UFFLEGER (GASPARD) 1774-1852, officier au service de France, frère du célèbre patricien fribourgeois Jean-François Uffleger.

Haller les événements de septembre 1818 à Fribourg (affaire du rappel des Jésuites) se conclut en ces termes :

« Nous aurons le plaisir de vous donner connaissance de l'ensemble, quand le tout sera terminé, et un plus grand plaisir encore de vous voir pour célébrer nos succès et le Triomphe de la bonne cause. »¹

Et voici encore un témoignage de notre vieille connaissance, M. de Pierre. Il a appris la nomination du marquis de Moustier² comme ministre de France à Berne et il écrit à Haller le 17 juin 1823 :

« Dites à M. de Moustier combien je suis impatient de faire connaissance avec lui, si faire connaissance est le mot : des ennemis de la révolution ne doivent pas avoir besoin de faire connaissance. »

Un mois plus tard, le 9 juillet 1823, il écrit encore qu'il se réjouit de la prochaine arrivée de Moustier, car l'ambassadeur de France sera le noyau du groupe des *bien pensants*.

Il existe donc en notre pays une entente intellectuelle et cordiale entre ceux qui s'inspirent de l'idée grandiloquente inscrite par Haller en tête de sa fameuse *Restauration de la science politique* :

« Les rois légitimes sont remis sur le trône ; nous allons y replacer aussi la science légitime, celle qui sert le souverain maître, et dont tout l'univers atteste la vérité. »³

M. de Pierre pouvait écrire à son ami avec une conviction pleine et entière s'il en fut jamais dans le cœur d'un homme :

« Comme vous le dites très bien, la bataille spirituelle que nous livrons en ce moment est d'une aussi grande importance que celle de Waterloo. »⁴

Et Joseph de Maistre avait trouvé le terme juste pour caractériser cette Sainte-Alliance officieuse, lorsqu'il écrivait au curé Vuarin, à propos de l'ouvrage de Charles-Louis de Haller sur la Constitution des Cortès d'Espagne :

« Il est impossible de trouver un homme plus véritablement philosophe, plus sage, plus instruit, animé de vues plus sûres et plus générales...

¹ 16 septembre 1818.

² MOUSTIER (CLÉMENT-ÉDOUARD, marquis DE) 1779-1830, fut chargé de missions diplomatiques au service du Consulat et de l'Empire. Rallié aux Bourbons, il fut ministre plénipotentiaire en Suisse (1823), puis assura en 1824 l'intérim du ministère des Affaires étrangères. Il revint à Berne avec le titre d'ambassadeur, puis fut déplacé à Madrid.

³ *Restauration de la Science politique*, t. I, Discours préliminaire, p. IX, Lyon-Paris, 1824.

⁴ 24 juin 1820.

Enfin, M. l'abbé, je ne connais pas de plus digne *complice* de notre grande conjuration. »¹

Une conjuration. Certes, c'est bien de cela qu'il s'agit. Une conjuration, d'ailleurs, qui ne restera pas purement intellectuelle, mais qui s'y entendra pour doubler la diplomatie et la police officielles.

Nous pourrions rappeler encore ce passage d'une lettre de François Uffleger² (4 juin 1819) où le correspondant de Haller souhaite que tous les Suisses religieux unissent leurs efforts pour s'opposer au torrent des tenants du « Naturalisme ». Ou bien aussi cette conclusion d'une lettre de M. de Pierre, en date du 1^{er} décembre 1821 :

« En attendant, à vous comme à la cause. »

Comme leurs amis français, ces gens se baptisent : *Ultras*³ et se font une gloire de ce titre. Olry signe une lettre du 30 novembre 1822 :

« Semper idem, c'est-à-dire ultra et fanatique jusqu'à la mort. »

Ecoutez aussi cette déclaration du général de Gady :

« Je n'ai d'autre mérite que d'avoir toujours été, comme je le serai jusqu'à la mort, envers et contre tous, un *ultra*, adhérent de la légitimité et de la justice... Si on pouvait se changer, penser une fois à soi-même au lieu de n'être occupé que de la foule, on s'engagerait sous l'étendard du libéralisme. »⁴

Cette dernière phrase exprime un désintéressement touchant. Nous en serions peut-être impressionnés davantage, si nous ne rencontrions pas tant de lettres où des *ultras* de notre connaissance

¹ Lettre de Vuarin citant de Maistre, 16 septembre 1820.

² UFFLEGER (JEAN-FRANÇOIS) 1769-1845, archiviste d'Etat (1800-1814), préfet de Fribourg (1814-1815), du Petit-Conseil (1815-1831), un des chefs du courant conservateur dans le patriciat fribourgeois sous la Restauration. Cf. GASTON CASTELLA, *Notice historique sur la famille Uffleger*, dans *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*, année 1922.

³ On appela *Ultra-Royalistes* ou plus brièvement les *Ultras* un des trois partis qui se formèrent au lendemain de 1815 au sein de la Chambre française. Les *Ultras* « voulaient dans la mesure du possible détruire l'œuvre de la Révolution. Ils acceptaient provisoirement la Charte (...) mais en réalité cette Constitution révolutionnaire leur déplaisait ». (G. WEILL, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral*, collection *Peuples et Civilisations*, t. XV, p. 41.)

Comme le montrent les textes que nous citons, ce qualificatif dépasse les cadres du parti politique français de ce nom et désigne, dans tous les pays d'Europe, l'état d'esprit des partisans intransigeants de l'Ancien-Régime, pour qui la Révolution et l'Empire n'étaient qu'un mauvais rêve dont il fallait effacer jusqu'au souvenir.

⁴ La lettre n'est pas datée, mais fait allusion, comme à des faits récents, à des événements passés le 10 août 1817.

s'efforcent de mettre en jeu toutes les relations et toutes les protections pour obtenir une charge, au service étranger surtout.¹

Une note historique amusante avant de clore cette présentation de notre galerie d'*Ultras* : l'indiscrétion des offices postaux à cette époque. Les *conjurés*, à partir surtout de 1830, sont fort entravés dans leurs relations épistolaires par la méfiance qu'ils éprouvent à l'égard du personnel des messageries officielles. Aussi multiplient-ils les précautions, dignes parfois d'un vaudeville, pour assurer une fidèle transmission de leurs secrets d'Etat ! Pfyffer d'Altishoffen², le rédacteur du *Waldstätterbot*, se plaint souvent des postes bernoises qui entravent à dessein la distribution régulière de sa gazette. Le 23 décembre 1832, ayant à communiquer à Haller des renseignements confidentiels, il lui adresse sa lettre par le canal d'un ami commun, et, même alors, n'ose pas tout dire :

« Je ne veux pas mettre la poste dans la confiance [car] peut-être mon *adresse neutre* ne mettra pas cette lettre à l'abri des furets libéraux. »

Uffleger, dans le même temps, n'ose confier à la poste un envoi adressé à Haller (9 février 1832) et Olry, en 1842 encore, préfère la voie d'un courrier de bonne volonté « aux chances que courent dans vos bureaux de poste sectaires les correspondances qui vous sont adressées »³.

Ce ne sont que deux ou trois exemples entre des centaines. Il est peu de lettres de nos *Ultras* qui ne fassent allusion à cet état de choses et ne multiplient les initiales, les désignations conventionnelles, les sous-entendus, pour dépister les indiscrétions de la poste ... et compliquer la tâche de leurs futurs biographes !

Ainsi s'achève notre prise de contact avec ce monde varié et remuant. Les historiens sans doute ne l'ignoraient pas et Dierauer, nous le verrons, relève avec aigreur l'agitation anti-helvétique de ces partisans enragés de l'Ancien-Régime. Mais il valait la peine de les redécouvrir, en pleine activité pourrait-on dire, dans ces lettres où ils nous livrent leur pensée la plus authentique. Une fois connus les personnages, il nous faut maintenant nous pencher un peu plus longuement sur leurs idées et sur leur action, en laissant toujours parler leur correspondance.

¹ Voir par exemple des lettres de F. Uffleger, 2 octobre 1817, F.-P. de Gaudard, 18 mars et 5 mai 1829, M. de May, 19 mai 1830.

² PFYFFER d'ALTISHOFEN (CHARLES) 1771-1840. Officier suisse au service étranger (France 1787-1792, Sardaigne 1793, Angleterre 1800). Fondateur et rédacteur de la feuille conservatrice *Waldstätterbot*. Promoteur du monument du Lion de Lucerne.

³ 9 février 1832.

II. POLITIQUE ET RELIGION

Les lettres de ce groupe d'*Ultras* nous frappent souvent par leur religiosité. Reflet de cet âge vaguement mystique, dans le goût de la Sainte-Alliance ? Sincères convictions religieuses ? Mélange plus ou moins conscient de préoccupations surnaturelles et de doctrines typiquement conservatrices ? Il y a de tout cela chez nos amis. La chose n'a rien d'étonnant. La Révolution ayant uni la haine du prêtre à celle de la monarchie, les ultra-royalistes, par réaction, font profession d'un christianisme ardent et voient dans le retour à la religion le salut de l'Etat. Et réciproquement, Haller et ses amis considèrent leur grande œuvre de redressement de la doctrine politique comme une mission surnaturelle. Mgr Yenni, l'évêque de Lausanne et Genève, est l'interprète de ce sentiment lorsqu'il écrit à Haller :

« Il faut à l'édifice social qui est presque partout renversé de fond en comble, une entière reconstruction, et voilà que Dieu vous a donné pour mission d'en être l'architecte. »¹

Même son dans une lettre du chevalier d'Arregger², avoyer de Soleure, datée du 19 septembre 1820 :

« Que dites-vous de la Proclamation de la Cour de Vienne ? Elle est énergique et capable d'imposer aux Carbonaris. Mais j'aurais désiré que l'on eût aussi parlé de religion ; vraiment, elle passe aujourd'hui pour un hors-d'œuvre. »

Olry, en 1831, est plus heureux qu'Arregger. Ecrivain de Turin, il dit, après avoir tonné contre la révolution :

« Nous avons ici un jeune roi (Charles-Albert) qui n'entend pas de cette oreille. Il veut, avec la religion et par elle, maintenir l'ordre et la paix parmi son peuple. »³

Mais cette religion, sauvegarde des Etats, certains de nos *Ultras* lui réclament des titres de noblesse très particuliers et qui sont assez loin des leçons du Christ. Elle doit être un fief de « purs entre les purs » et regardera de haut les castes inférieures qui prétendront se réclamer d'elle. Ecoutez plutôt M. de Zeerleder⁴ :

¹ 23 juin 1839.

² ARREGGER (VIKTOR-JOSEPH-AUGUSTIN-HERMÉNÉGILD VON) 1746-1834, occupa diverses magistratures à Soleure, dont la charge d'avoyer (1814). Il fut le dernier du nom, et le dernier avoyer du canton de Soleure.

³ 13 décembre 1831.

⁴ ZEERLEDER (BERNHARD VON) 1788-1862, officier au service d'Autriche, propriétaire du château de Steinegg (Thurgovie), converti au catholicisme.

« La cause catholique décline en Suisse plutôt qu'elle n'augmente ; elle a appelé à son secours l'élément populaire et (...) maintenant on s'intitule « catholique libéral. » ¹

Un deuxième texte est encore plus révélateur :

« Je ne comprends rien aux capucins ; ils appartiennent à l'élément populaire, lequel n'est bon que quand il est opprimé, — et maintenant il triomphe. » ²

L'union étroite entre le trône et l'autel, funeste pourtant aux vrais intérêts spirituels d'un peuple, trouvait chez nos *Ultras* un écho ardent. Entre beaucoup d'autres, citons au passage le témoignage d'Olry qui, le 16 janvier 1824, fait l'apologie de cette union, pour la défense de la « Sainte Cause ». Souvent, en revanche, ils sont déçus de voir le clergé manifester sa répugnance à embrasser leur cause. Ainsi le Fribourgeois Uffleger qui écrit le 18 août 1833 :

« (Le nom seul de patricien) est devenu un épouvantail même pour la majeure partie du clergé. dont l'esprit et les vœux sont *démocratiques* ; je le dis, et je ne suis pas le seul, si le clergé eût été reconnaissant envers les Patriciens, qui l'ont le plus respecté et protégé, nous ne serions certainement pas tombés ! La majeure partie a éprouvé une secrète joie de notre chute. »

Le 21 juin 1835, l'abbé Esslinger ³, en séjour à Zurich, écrit à Haller :

« Je ne fréquente ici que le curé catholique, mais je vois avec peine qu'il est plus qu'il ne convient imbu des principes révolutionnaires. »

Esslinger rejoint ici la plainte d'Olry qui, le 16 janvier 1824 déjà, tonnait contre le clergé « wessembergiste » ⁴ de Suisse, ouvrier de la Révolution.

La conviction que le bonheur des Etats est lié au respect de la religion amène chez nos amis une philosophie religieuse de l'histoire qu'ils colorent singulièrement de leurs propres idées. Voici par exemple le curé Vuarin de Genève qui commente pour Haller la révolution parisienne de 1830 :

« A l'aspect des événements qui viennent de bouleverser la France, il n'y a qu'un mot à dire, c'est que Dieu a retiré le don d'intelligence et

¹ 11 mai 1844.

² Lettre de Zeerleder à Haller, le 9 août 1844.

³ ESSLINGER (JOHANN-GEORG) 1790-1837, aumônier au premier régiment de la garde en France, converti au catholicisme.

⁴ WESSEMBERG (IGNACE-HENRI-CHARLES DE) 1774-1860, vicaire général de Constance, dont les théories josphistes eurent une grande influence sur une partie du clergé de Suisse.

de force aux dépositaires du pouvoir qui sont tombés comme des châteaux de cartes. »¹

Frédéric-Paul de Gaudard², le patricien de Lutry, partage l'opinion de son ami Vuarin :

« Cette révolution est dirigée principalement contre la religion catholique et on n'a conservé un trône que pour s'en servir comme d'une enseigne de magasin. Tout cela n'aurait-il pas quelque rapport au chap. 16 de l'Ap(ocalypse) ? »³

Les années passent. Le libéralisme va de succès en succès, augmentant la défiance conservatrice par ses allures franchement anticléricales. Les légitimistes jugent que Satan est déchaîné sur la terre. En voici un écho dans une lettre du chevalier d'Horrer qui porte la date du 12 septembre 1844 :

« En quel état sommes-nous ? J'entrevois l'époque de laquelle il a été dit : *cum audieritis praelia et opiniones praeliorum...* Ce sera une annonce de la fin des temps. »

Ces quelques textes nous semblent bien caractéristiques de la tournure d'esprit que nous signalions plus haut. Mais il est un aspect particulier de la philosophie de l'histoire sur lequel reviennent fort souvent les *Ultras* : c'est l'identité foncière qui existe pour eux entre la Réforme protestante du xvi^e siècle et la Révolution française, la révolte politique étant l'aboutissement logique de la révolte religieuse. On sait quelle impression vivace cette idée a faite sur l'esprit de Charles-Louis de Haller. Elle fut, selon son propre aveu, à l'origine de sa conversion et constamment il y revient dans ses œuvres.⁴

Jean de Salis, un converti lui aussi, écrivait dans une lettre du 12 décembre 1816 :

« La révolution a été le complément de la malheureuse réforme religieuse du xvi^e siècle. »

Il parle, dans la même lettre, de catholiques « protestantisés » et il estime que seuls « les véritables catholiques attachés de cœur et d'âme au Siège de Rome sont les partisans nés de la bonne cause et forment la masse principale du bon parti ». Un exemple, entre

¹ 13 octobre 1830.

² GAUDARD (FRÉDÉRIC-PAUL DE) 1770-1845, colonel au service de France.

³ Lettre du 18 août 1830.

⁴ Voir par exemple : *Lettre de M. Charles-Louis de Haller à sa famille...* Genève, 1821, p. 11, et *Restauration de la Science politique*, tome I, pp. 104 et ss., Lyon-Paris, 1824.

mille autres, de cette confusion du politique et du spirituel qui a fait tant de mal à la cause catholique sous la Restauration.

Le 16 janvier 1824, Franz d'Olry transmet à Horrer, par le canal de Haller, leur ami commun, des matériaux pour un travail qui s'intitulera : « *Le Va tout* de la Révolution universelle, réduite à sa plus simple expression et refoulée vers sa source, le Protestantisme ». (Ce dernier terme est souligné trois fois dans le texte.)

De Luther aux Jacobins, les Ultras voient une filiation directe, à travers ces stades successifs et également détestés par eux que sont l'*Aufklärung*, la franc-maçonnerie et le libéralisme naissant. Vuarin demande à Haller, dans une lettre du 4 décembre 1822 :

« Avez-vous lu l'ouvrage de M. Robelot sur *l'Influence de la réformation de Luther sur la croyance religieuse, la politique et le progrès des lumières* ? »

Mais dans le groupe qui nous occupe, il est un *ultra* de religion protestante, M. de Pierre. Il sent amèrement le désaccord qui règne entre la confession à laquelle il appartient et ses propres principes politiques, et il l'avoue sans ambages : Ainsi dans cette lettre du 9 avril 1823 où il déplore « les fruits amers de la liberté que laisse le Protestantisme de professer toutes les opinions... surtout si on peut les étayer sur une interprétation quelconque de nos saintes Ecritures ».

Répondant à M. de Goumöens, jeune officier bernois au service de Hollande, qui lui a fait part de l'attraction qu'exerce sur lui le catholicisme, Charles-Louis de Haller a ces paroles particulièrement typiques :

« Vous ne pouvez pas être *fidèle* en politique, et révolutionnaire en religion, combattre l'anarchie temporelle et professer l'anarchie spirituelle dont elle découle. »¹

A lire ces textes si expressifs, on comprend un peu le grand mouvement de conversion au catholicisme qui marque le début du XIX^e siècle dans les cercles restaurateurs, et dont notre groupe présente trois exemples illustres : Louis de Senft-Pilsach, Jean de Salis et Charles-Louis de Haller. Nous pourrions leur joindre M. de Pierre dont nous venons de citer un texte révélateur et qui, sans oser faire le pas décisif, mourut catholique de cœur. Le 26 novembre 1822, deux ans avant sa mort, il écrivait à Haller :

« Quel homme de bon sens ne reconnaît pas aujourd'hui la supé-

¹ Lettre du 14 janvier 1823.

riorité de la discipline catholique, et les étranges aberrations relatives au dogme que se permettent les Protestants. »

L'attitude spirituelle des *Ultras* laisse souvent une impression décevante et pénible. Car ce noble principe que de solides convictions religieuses peuvent seules assurer le bonheur des individus et de l'Etat, ils ont commis l'erreur de l'exploiter à leur profit, d'en faire le drapeau d'un parti et de l'identifier avec une seule forme de gouvernement. Cette confusion entre le plan religieux et le plan politique, a fait à la cause catholique sous la Restauration un mal énorme. Par là s'explique la terrible réaction d'anticléricalisme, en 1830, contre les prélats courtisans et leurs amis ultraroyalistes. Quoi qu'en dise Zeerleder dont nous avons rapporté le jugement, ce qu'on a appelé le « catholicisme libéral » n'a pas marqué le déclin de la cause catholique dans la première moitié du XIX^e siècle ; il en a été au contraire le tonique vigoureux. Lamennais, malgré sa chute, Lacordaire, Montalembert, Ozanam, ont fait bien plus pour la cause religieuse, en France particulièrement, que les membres de la fameuse « Congrégation », ou que tous les tenants du « parti prêtre ».

III. HAINE DE LA REVOLUTION ET DU LIBERALISME

Martainville, rédacteur du fameux *Drapeau Blanc*, un des organes favoris des ultra-royalistes, partageait les libéraux en *filous infâmes, esclaves ambitieux et fourbes sanguinaires*.¹ Ce jugement sommaire est bien à sa place, au début de ce chapitre consacré aux idées que professe notre groupe sur la révolution et l'esprit libéral. Olry, surtout, se distingue par sa puissance d'injures. Il est vrai que les libéraux ne se faisaient pas faute de donner sur ce point la réplique à nos *ultras*, et que leurs jugements sur l'*Olrisque Clique* (Usteri) manquaient fort d'aménité !

Dans une lettre du 5 juillet 1820, Olry parle « des aboyements philosophiques de nos libéraux anthropophages », et dix jours plus tard, il encourage Haller à poursuivre sa *Restauration de la Science politique* « qui, pour exciter encore quelques croassements parmi les crapauds du marais libéral, n'en sera pas moins immortelle »².

¹ E. HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1866, p. 346.

² Lettre du 14 juillet 1820.

Le 16 janvier 1824, il tonne contre les professeurs « teutoniens » des universités suisses.

Quelque vingt ans plus tard, bien des événements ont transformé la face de la Suisse et de l'Europe, mais nos *ultras* gardent au cœur la même haine solide contre toute forme de libéralisme. Le 30 novembre 1842, Horrer souhaite que le nouveau Vorort ait l'énergie nécessaire pour « refouler le zwinglianisme radical dans sa tanière ». Le 26 juillet 1843, parlant des gouvernements libéraux d'Argovie et d'ailleurs, il estime qu'il faut arriver à « jeter ces racailles-là à bas de leurs chaises curules ».

Ces termes de « libéralisme » et de « révolution » englobent, aux yeux de ces conservateurs, toutes les causes de désordres sociaux et de guerre civile. Ainsi, au spectacle des difficultés intérieures qui marquent les débuts du règne de Louis-Philippe, Olry écrit le 13 décembre 1831 :

« Le gouvernement qui a succédé (à la monarchie de Charles X) croule des conséquences mêmes du parjure et de leur combinaison avec des principes insociaux ou antisociaux ; la révolution, missionnaire de la mort et de la destruction, doit périr de ses propres mains, étouffer de ses propres œuvres, puisque les pouvoirs ont abandonné les nations à cet horrible monstre... Vos Suisses révolutionnaires ont tant fait qu'à la fin ils en finiront aussi avec le bonheur séculaire dont a joui votre nation et qu'ils la plongeront dans les désastres, les malheureux ! »

M. de Pierre, écrivant à Haller le 14 juillet 1823, met en regard de la date fameuse ces deux mots éloquentes : « fatal anniversaire ! » Ailleurs, nous voyons Zeerleder en train de prôner avec insistance le renforcement du fédéralisme « panacée politique contre la révolution »¹ et le même, rejoignant sans le savoir une pensée d'Alexandre Vinet, voit dans les mouvements communistes qui apparaissent en Suisse vers 1843 « le dernier échelon du libéralisme et radicalisme ».

Ces théories, développées sans relâche par Haller dans ses œuvres diverses, dans sa *Restauration de la Science politique* surtout, agissent à la longue même sur des esprits ouverts naguère aux idées nouvelles. Rien de plus frappant à cet égard que deux lettres adressées au patricien bernois par un illustre représentant du mouvement libéral en Italie, le grand Silvio Pellico. A peine sorti des cachots autrichiens, il a trouvé une admiratrice de Haller qui lui a fait lire la *Restauration*. Il narre ainsi ses impressions à l'auteur :

¹ Lettre du 25 décembre 1837

« Ce que je comprends à merveille, ce que je sens, c'est que personne n'a le droit de vouloir renverser par des trames et par des révoltes les puissances établies. L'ordre social est sacré; il doit l'être même pour ceux qui en souffrent le plus les imperfections. Le chrétien obéit ou émigre¹ : Les vertus révolutionnaires sont païennes, elles sont illusoires, elles sont une charité en délire qui finit par la haine et par le sang. »²

Vraiment, l'ancien proscrit libéral en remontre aux *ultras* les plus purs, dans ses jugements sur le droit d'insurrection. Et, deux mois plus tard, il revient avec plus d'insistance sur le même sujet :

« J'ai eu une passion mal entendue pour le bien de ma nation, mais cette passion n'était cependant pas en moi ce que l'on entend aujourd'hui par libéralisme. Ce n'était pas un système de mépris contre toute autorité. Malgré cela, je me condamne, car ces fanatismes politiques ne valent rien; ils se nourrissent d'exagération et d'orgueil, même dans les âmes qui aspirent sincèrement à la justice... (La) voix divine commande la soumission à toute loi établie, hors celle qui demanderait un péché. Même alors, on ne jette point de cri de guerre, mais l'on souffre et l'on meurt, s'il le faut. »³

Quant à Jean de Salis, il en veut avant tout aux professeurs des universités allemandes où triomphe l'esprit de l'*Aufklärung* :

« Que l'on demande en Suisse ce que deviennent les jeunes gens qui étudient à Fribourg-en-Brigau ou à Tubingen, et l'on vous répondra : ils deviennent en général des impies et des Jacobins. Heidelberg, à ce que l'on dit, ne vaut pas mieux. »⁴

Olry fait chorus avec son ami pour dénoncer l'envahissement de la Suisse par cet enseignement nouveau :

« A Bâle doit se former, sous la protection des Jacobins suisses, la nouvelle université helvético-teutonne. »⁵

Il n'est pas jusqu'au héros national Guillaume Tell qui n'excite la méfiance de ces dépisteurs d'insurrection. Jean de Salis estime qu'il faudrait en parler le moins possible :

« Il est contraire à tous les principes de justice, de religion et de prudence de vanter comme un fait héroïque digne d'admiration un meurtre commis dans l'effervescence de la vengeance. »⁶

Voilà les pédagogues dûment avertis !

On ne demandera pas non plus à ces pourfendeurs de révolution d'avoir le sens de la tolérance. Jean de Salis et Zeerleder,

¹ C'est bien, en effet, la doctrine de Haller, dans sa *Restauration de la Science politique*, tome I, pp. 503-504.

² Lettre du 20 octobre 1836.

³ Lettre du 6 décembre 1836.

⁴ Lettre du 13 février 1824.

⁵ Lettre du 30 novembre 1822.

⁶ Lettre du 14 janvier 1825.

entre autres, affichent une somptueuse intransigeance qui n'est pas toujours la simple pureté doctrinale imposée aux croyants. Ainsi, Salis magnifie « ces admirables absolutistes et fanatiques Espagnols qui nous ont donné des exemples si sublimes en fait de principes, de persévérance et d'héroïsme »¹. Même affirmation l'année suivante :

« Il n'y a que les absolutistes ou fanatiques sur lesquels on puisse compter pour remplir les vues salutaires de l'Alliance Européenne. »²

Zeerleder aussi envie « ces admirables absolutistes ». Rappelons ce qu'il écrit à son ami Haller, en date du 11 mai 1844 :

« La cause catholique décline en Suisse, plutôt qu'elle n'augmente ; elle a appelé à son secours l'élément populaire et... maintenant on s'intitule *catholique libéral*. »

Cette haine de nos *Ultras* pour le libéralisme et la révolution se concentre sur quelques figures qui ont le don de les exciter comme le mouchoir rouge fait au taureau. Capo d'Istria³ est leur bête noire. Ils le mêlent à toutes les intrigues du libéralisme européen et l'accusent de comploter avec les partisans des idées nouvelles en Suisse. Le 9 novembre 1820, l'avoyer Arregger, de Soleure, déclare péremptoirement dans sa lettre à Charles-Louis de Haller :

« Je ne suis pas assez grand politique pour m'aviser de juger le Congrès de Troppau... Je doute de la Russie et surtout du Cte. Capo d'Istria. »

Le 21 juillet 1823, Olry prétend que Capo d'Istria a eu, au début du mois, des conciliabules avec Laharpe⁴, et il s'indigne contre ce nid de conspirateurs. Quant à Zeerleder, dans une lettre du 1^{er} juillet 1839, il rappelle l'« abjecte vénalité de Capo d'Istria » :

« On peut vous dire exactement combien il a reçu à Aarau, combien à Lausanne, et ceci n'était certainement pas l'intention de son maître. »

Laharpe n'est pas mieux jugé, tant s'en faut. Dans le chapitre

¹ Lettre du 19 juillet 1824.

² Lettre du 19 août 1825.

³ CAPO D'ISTRIA (JEAN-ANTOINE) 1776-1831, travailla au service de la diplomatie russe. En 1813, avec Lebzeltern, il fut chargé d'une mission confidentielle auprès du Landammann de la Suisse pour tenter de le gagner à la cause des Alliés. Il eut une grande influence sur la conclusion du Pacte fédéral. Ce fut lui qui, au Congrès de Vienne, rédigea le rapport sur la situation de la Suisse. DIERAUER (*op. cit.*, t. V, 2^e partie, p. 481) l'appelle « l'ami éprouvé de notre pays ».

⁴ LAHARPE (FRÉDÉRIC-CÉSAR DE) 1754-1838, précepteur d'Alexandre I^{er} de Russie, eut un grand rôle dans l'activité du Club Helvétique de Paris sous la Révolution. En 1798, il devint membre du Directoire helvétique. En 1814, il revint au service du Tsar et participa au Congrès de Vienne. Membre du Grand Conseil vaudois dès 1816.

consacré aux sociétés secrètes, nous le verrons chargé des plus noirs méfaits. Mais notons dès maintenant ce passage d'une lettre d'Olry écrite le 8 mars 1823 :

« (Laharpe) dont le nom semble à chaque grande époque présider à nos infortunes... »

et cet autre tiré d'un message de Zeerleder, quelque vingt ans plus tard :

« J'ai écrit qu'à mon avis un pays où (le nom de Laharpe) était en vénération, était à la veille de sa destruction. »¹

Les professeurs « teutoniens » Snell² et Troxler³, les journalistes Zschokke⁴ et Sauerländer⁵ ont également leur bonne part des injures de nos *Ultras*⁶, de même encore que l'« infâme Casimir Pfyffer »⁷ (l'expression est d'Horrer, dans sa lettre du 20 mai 1830).

* * *

Il est temps de faire ici allusion à deux documents dont le rapprochement avec la correspondance Haller est particulièrement intéressant et instructif. C'est d'abord le mémoire adressé en 1824 par Franchet, directeur de la police française, aux gouvernements prussien et autrichien sur les Sociétés secrètes en Suisse⁸, et ensuite les deux mémoires adressés par Charles-Louis de Haller au Ministère français des Affaires étrangères, sur la situation intérieure de la Suisse en 1824 et 1825⁹. Oechsli, qui publia ces deux documents, pensait avec raison que leur source devait résider dans les informations, réelles ou fantaisistes, transmises par les *Ultras* qui formaient le cercle des amis de Haller. La lecture de la correspondance que nous avons dépouillée ne laisse plus de doutes à cet égard. Nous aurons à y faire de nombreuses allusions, quand nous

¹ 6 janvier 1844.

² SNELL (LUDWIG, 1785-1854 et WILHELM, 1789-1851), professeurs à Zurich et à Berne, comptent au nombre des chefs du mouvement libéral.

³ TROXLER (1780-1816), professeur à Aarau, Bâle et Berne, écrivain libéral ardent. Le mémoire de Franchet auquel nous faisons allusion ci-après (cf. note 8) l'appelle le « panégyriste du régicide » (p. 43).

⁴ ZSCHOKKE (1771-1848). Célèbre publiciste libéral, établi définitivement à Aarau en 1807.

⁵ SAUERLANDER (HEINRICH-REMIGIUS) 1776-1847, journaliste, fondateur de la maison d'éditions Sauerländer à Aarau.

⁶ Voir par exemple deux lettres d'Olry, 16 janvier 1824, 16 mars 1826.

⁷ PFYFFER (CASIMIR) 1794-1875, le célèbre homme politique lucernois.

⁸ Publié par W. OECHSLI, *Eine Denkschrift der Pariser Polizei über die geheimen Verbindungen in der Schweiz*. 1824, dans *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1912, pp. 3-63.

⁹ Publiés par le même historien : *Zwei Denkschriften des Restaurators Karl-Ludwig von Haller über die Schweiz aus den Jahren 1824 und 1825*, dans *Festgabe für Gerold Meyer von Knonau*, Zürich, 1913, pp. 413-444.

parlerons bientôt des rapports de nos gens avec les chancelleries étrangères, à propos surtout des sociétés secrètes. Mais remarquons dès maintenant que les deux rapports de Haller s'élèvent en diatribes contre les professeurs étrangers en Suisse¹, contre les gazettes libérales et leurs rédacteurs, Zschokke² et Sauerländer entre autres.

IV. DICTATURE ET VIOLENCE

Ne soyons pas étonnés si les *Ultras* dont nous parcourons la correspondance unissent à la haine de la Révolution un goût inné pour la dictature et la politique de force. Rappelons-nous Zeerleder affirmant que « l'élément populaire n'est bon que quand il est opprimé ». ³ Ce cri du cœur sonne assez juste à côté d'autres déclarations de nos amis. Voyez plutôt Gaudard, ce bon Suisse, qui regrette de ne pas voir un roi de Prusse à la tête de tous nos cantons :

« Toutes nos gazettes de Suisse sont écrites dans un esprit détestable, excepté celle de l'ami Pfyffer⁴... A les voir, on devrait croire que tout le pays n'est qu'un repaire de Jacobins. Si tous les cantons avaient chacun un maître, comme celui de Neuchâtel, nul doute qu'on ne rentrât dans la bonne voie. » ⁵

Cette lettre date de la fin de 1829. Une année plus tard, les bouleversements si redoutés par nos Patriciens ont transformé la physionomie des divers cantons. Gaudard ne peut évidemment s'y résigner et se lamente sur la faiblesse des gouvernements cantonaux qui n'ont pas su résister. Que n'a-t-on suivi ses conseils !

« Je proposai au commencement de décembre (1830) à quelqu'un de forcer la nomination d'un dictateur; c'était le seul moyen d'arrêter l'épidémie — ou de donner plein pouvoir au général fédéral. » ⁶

Ce même conseil, Uffleger le donna ouvertement et officiellement au gouvernement de Fribourg, ainsi qu'en fait foi sa lettre du 18 août 1833 :

« Il faut que je termine en déplorant le sort de notre patrie. Si l'on avait suivi mon idée ! J'avais proposé *la dictature, le seul remède* dans

¹ Cf. ouvrage cité page 17, note 9, p. 417.

² Id., pp. 418, 437.

³ Lettre à Haller, 9 août 1844.

⁴ Le *Waldstätterbot*, fondé par Charles Pfyffer d'Altishoffen.

⁵ 22 décembre 1829.

⁶ 2 mars 1831.

nos dangers; aucun membre du Petit-Conseil, qui fut assemblé le lendemain de votre départ de Fribourg¹, n'a adopté la proposition que j'en avais fait formellement en séance. »

Un ami d'Uffleger et de Mgr Yenni, Charles Gottrau de la Riedera, écrit de même, dix ans plus tard, à Haller que celui-ci avait bien raison d'estimer que la faiblesse dans le gouvernement est la source de tous les malheurs pour l'Etat.

Un autre de leurs amis communs, le général de Gady, partageait certes la même opinion. Se souvenait-il peut-être des journées où il participait à la répression de la mutinerie de la garnison suisse de Nancy ?² En tout cas, dans une lettre datant de 1817, il donne à Haller son avis sur l'art de gouverner, et cela dans un style tout militaire :

« Un caporal qui commande six hommes, tout comme un roi qui en commande des millions, ne se fait pas obéir en cédant à tous les désirs insensés de ses subordonnés, mais bien en sachant manier vigoureusement les uns leur sceptre, les autres leur bâton; ce ne sont pas les idées libérales qui font ranger cent mille hommes en bataille, c'est un coup de baguette sur une peau de mouton ou d'âne, tant il est vrai que la baguette fait marcher les hommes, et que la philosophie moderne les fait reculer en désordre vers les crimes les plus atroces. »³

Cette politique de la baguette, Gady n'est pas seul à la prôner. Pfyffer d'Altshoffen, le fondateur du *Waldstätterbot*, ancien officier lui aussi, n'y va pas par quatre chemins. Il écrit le 26 décembre 1829 :

« Messieurs, nos avoyers commencent à recueillir les fruits de la sottise qu'ils ont faite de provoquer le changement de la constitution qu'ils devaient défendre à toute outrance⁴... Il me semble que des ministres pris en entier dans *une* opinion politique devraient s'entendre facilement, d'autant qu'il n'y a qu'une route à suivre : stricte légalité tant que cela sera possible, coups de canon quand cela ne le sera plus. »

Mêmes regrets chez le chevalier d'Olry. Les patriciens auraient dû briser dans l'œuf tout essai de révolution. Tandis que maintenant !...

« Les loups sont devenus les maîtres et ont tondu la laine sur le dos

¹ Haller avait fait une visite à Fribourg du 24 au 27 novembre 1830. Il en était reparti le 27 au matin. Cf. AEF, *Journal de Haller*, aux dates indiquées.

² Voir ses *Souvenirs* dans *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IV.

³ La lettre n'est pas datée, mais le contexte permet de la situer en août 1817.

⁴ En juin 1829, Lucerne revisa sa constitution dans un sens plus libéral. Cf. DIERAUER, ouvrage cité, tome V, 2^e partie, pp. 584-585.

de tous ces imbéciles qui ne savent ni frapper un coup, ni brûler une amorce, pour défendre tant d'intérêts si sacrés. »¹

M. de Pierre, lui, écrit tout crûment dans une lettre du 29 avril 1821 :

« En Piémont, tout va bien. Dix rebelles pendus, cela va mieux encore. »

Un ami d'Olry, et son collègue dans la carrière diplomatique, le chevalier d'Horrer, professe des idées aussi bénignes que celles que nous venons de citer. Le 17 août 1845, faisant allusion aux suites de l'expédition des « Corps-Francis », il écrit à Haller :

« Je suis bien d'accord avec vous sur les droits de Lucerne quant aux prisonniers, mais le premier tort a été celui du Landsturm de n'avoir pas fait main basse sur les lâches coquins qui leur demandaient grâce. Si les 2000 eussent été étendus sur le carreau, c'eût été autant d'assassins de moins à combattre plus tard... »

et la lettre continue dans le même ton.

Entre de telles conceptions du pouvoir et le libéralisme qui progressait à pas de géants, toute réconciliation était impossible. Il faudra la crise du Sonderbund, issue avant tout des erreurs libérales en matière de législation religieuse², pour déclencher la lutte ouverte. Mais entre le peuple qui prit les armes pour défendre sa foi menacée, et quelques-uns de ses chefs qui voyaient dans cette guerre civile l'occasion d'écraser l'« Hyde révolutionnaire », la communion d'idées n'existait plus. Si le mouvement libéral en Suisse s'était borné à réclamer les droits essentiels d'une saine démocratie, il eût réuni autour de lui la masse du peuple et parachevé sans guerre civile son œuvre de revision constitutionnelle. Les *Ultras* dont nous venons de redire les opinions outrancières n'eussent plus été, dans cette marée irrésistible, que quelques épaves impuissantes d'un passé à jamais aboli. Leur habileté, nous l'avons noté déjà, fut de poser aux champions de la liberté religieuse pour tenter de rallier à leurs personnes et à leur régime la masse des catholiques effrayés par les articles de Baden et l'anticléricisme libéral.

¹ Lettre du 28 septembre 1834.

² Cf. WILLIAM MARTIN, *Histoire de la Suisse*, Lausanne, 1943, p. 258.

V. SYMPATHIE POUR L'ÉTRANGER

Le malaise qu'on éprouve à voir ces patriciens accaparer à leur profit l'idée religieuse et la compromettre de sottise manière avec leur politique périmée, se double d'une patriotique réprobation lorsqu'on peut constater combien peu de ces *Ultras* possèdent à l'époque le sens national. La plupart ne voient le salut de la Suisse que dans une servile imitation de l'étranger, soutenue au besoin par une intervention active des Puissances « restaurées ». Il faut remarquer pourtant, à leur décharge, qu'un certain internationalisme politique était alors en faveur au sein de l'Europe de la Sainte-Alliance. Nous ne pouvons en conséquence juger l'état d'esprit des patriciens suisses avec notre mentalité actuelle, formée par un siècle d'unité helvétique.

Revenons aux témoignages que nous fournit la correspondance Haller. Un patricien bernois, ami et parent du « Restaurateur », M. de Chevilly, lui écrit en date du 27 mars 1821 :

« Demain, nous finissons notre éternel Grand Conseil. Plus que jamais nous avons besoin de fortifiant *du dehors*. Nous tombons en pourriture. »

La phrase est bien caractéristique de ces réactions violentes provoquées chez les aristocrates de stricte observance par la vue du courant irrésistible du libéralisme naissant. Notons l'aveu si net : un fortifiant *du dehors*. Ceux-là, certes, n'auraient pas couru à la frontière pour s'opposer aux ambitions du roi de Prusse !

Mais lorsque nos *Ultras* deviennent plus royalistes que le roi (l'image est ici bien à sa place !) c'est lorsqu'ils estiment trop molles les protestations étrangères face au libéralisme suisse. Le tâillon et chagrin M. de Pierre revient fréquemment sur ce chapitre. Après la fameuse affaire de la guerre douanière menée par la France et du concordat de rétorsion par lequel certains cantons suisses ont riposté¹, il se plaint à Haller de ce que la France n'exécute aucune de ses menaces contre les cantons concordataires « et mesure amis et ennemis à la même aune ». ² Quelques jours plus tard il insiste :

« Si la France veut achever de perdre toute son influence en Suisse, elle n'a qu'à continuer à traiter aussi bien les cantons qui l'ont offensée que ceux qui ont résisté à leurs menaces. » ³

¹ Cf. DIERAUER, ouvrage cité, pp. 491-495.

² 18 janvier 1823.

³ 3 février 1823.

A la même époque, Jean de Salis s'indigne de voir la Suisse présenter « le spectacle scandaleux de dénégations effrontées et des subterfuges les plus obstinés pour éluder les justes demandes des Puissances (concernant les réfugiés politiques que nous abritons) »¹ et M. de Pierre, toujours lui, applaudit aux notes des cinq Puissances (Autriche, France, Prusse, Russie, Sardaigne) qui ont blessé les libéraux.²

Le patricien zurichois Schulthess-Rechberg, cousin de Haller, souhaite ouvertement, dans une lettre du 27 mai 1832, que l'intervention étrangère vienne mettre ordre à « l'anarchie qui s'enracine chaque jour davantage dans nos cantons »³. En août 1833, l'abbé Esslinger, aumônier d'un régiment suisse au service du Pape, ami de Haller et de Mgr Yenni, écrit que dès les premières violations du pacte fédéral, les trois cantons primitifs auraient dû demander l'intervention des Puissances signataires du traité de Vienne, ou bien se séparer de la Suisse et refaire une nouvelle Confédération.⁴ Il existe pourtant, à la même époque, des *Ultras* plus conscients des devoirs d'un Suisse envers son pays, et nous avons plaisir à voir M. de Gottrau, ancien préfet de Fribourg, malgré ses lamentations sur l'état de la Suisse, « tellement malade qu'elle ne peut se sauver que par une crise violente », écarter l'idée d'une intervention étrangère comme hostile à son indépendance.⁵

Il est bien évident que les *Ultras* ne se font pas faute de renseigner, avec un zèle plus touchant qu'éclairé, les cours étrangères sur les moindres affaires de Suisse. C'est là d'ailleurs un fait connu, que Dierauer, entre autres, a signalé dans son *Histoire de la Suisse*.⁶ Mais la lecture des lettres reçues par Haller lui apporte une confirmation frappante. Nous trouvons ainsi, dans les années 1823 et

¹ 2 mai 1823.

² Lettre du 1^{er} septembre 1823. Il est intéressant de comparer ces lettres avec un passage du premier rapport de Haller au ministère français des Affaires étrangères, où il définit ainsi la politique à tenir à l'égard de la Suisse :

a) Lui donner une crainte salutaire de la puissance française et lui faire sentir que son bien dépend de la France.

b) Favoriser et soutenir en toute occasion le parti catholique. Cf. OECHSLI, article cité, p. 423.

³ Lettre du 27 mai 1832.

⁴ Lettres du 22 et du 31 août 1833.

⁵ Lettre du 12 mars 1834. Rapprochons de l'attitude de Gottrau celle de son combourgeois François Uffleger qui prononça au Grand Conseil de Fribourg, le 22 février 1816, un éloquent et solide réquisitoire contre les capitulations militaires avec l'étranger, les dénonçant comme contraires à la neutralité et aux intérêts de la Suisse. Cf. GASTON CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg, 1922, pp. 487-488.

⁶ Tome V, 2^e partie, pp. 500-501.

1824, une série de messages de M. de Pierre qui le montrent en relations suivies avec M. de Franchet, chef de la police française. Une lettre du 31 mars 1823 contient cette petite phrase :

« Informez-vous de M. de F. s'il a reçu ma note... »

Le 9 avril, nouvelle missive qui apporte des précisions :

« C'est bien de M. de Franchet que j'ai voulu vous parler. Ce n'est pas sans nécessité que je me retranche dans les initiales. »

M. de Pierre fait sans doute allusion aux indiscretions de la poste dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette étude.

Un nouveau message porte la date du 23 avril 1823 :

« J'ai surtout à vous faire part des découvertes du digne comte Salis que j'ai transmises à M. de Fr. »

Une semaine plus tard, voici encore une lettre (la quatrième dans l'espace d'un mois) qui nous donne un échantillon assez révélateur des informations transmises par M. de Pierre à la police française :

« Dans deux dépêches subséquentes, (Jean de Salis) m'apprend :

1° Que c'est à Lausanne et sous les auspices de La Harpe qu'on fabrique une ou plusieurs machines infernales qu'on destine à la France et dont la police de Besançon avait eu quelque notion. 2° Que le même La Harpe a fourni 30.000 francs au Club de Coire pour l'aider dans les grands desseins qu'il trame. M. de Franchet a été informé par le dernier courrier...

Cette lettre vous arrivera par M. de Franchet. »

Et M. de Pierre, ce bon patriote, déclare ingénument dans un message du 19 juillet 1823 :

« Dites à M. de Fr. combien je m'honore de mes rapports avec lui. »

Des lettres du 14 août et du 31 décembre de la même année parlent encore de nouvelles transmises au chef de la police française. En 1824, nous trouvons, à la date du 25 avril, ce post-scriptum intéressant :

« On me parle d'un Watteville grand Bonapartiste récemment parti pour Paris. Je ne sais qui c'est. Peut-être pourriez-vous le savoir à la police et la prévenir. »

Quant à Jean de Salis, dans une de ses longues lettres consacrées aux Sociétés secrètes qui, à l'en croire, fourmillent en Suisse, il écrit au sujet de dépôts d'armes que des *carbonari* prépareraient à Coire pour une attaque contre les possessions autrichiennes d'Italie :

« J'ai transmis à Vienne des détails qui, j'espère, amèneront la découverte de la conspiration. »¹

* * *

Les *Ultras* de Suisse ont des relations étroites avec les représentants des Puissances étrangères accrédités auprès du Vorort. Nous connaissons déjà les liens qui unissent de Pierre, Haller, Salis, Aregger et d'autres, avec Olry, l'ambassadeur de Bavière et Horrer, secrétaire à l'ambassade de France. L'arrivée d'un nouvel ambassadeur excite toujours les commentaires de nos amis. Le 17 juin 1823, par exemple, nous apprenons, par une lettre du vieux M. de Pierre à Haller, le mécontentement des libéraux suisses à l'arrivée du marquis de Moustier, nouveau ministre de France, qui est un royaliste fervent. De Pierre fait aussi l'éloge de Talleyrand², le prédécesseur de Moustier, « digne et galant homme connaissant à fond le pays et ceux qui l'habitent », et dont le rappel « diminuera pour les libéraux l'amertume de l'arrivée d'un ministre royaliste ». En revanche, voici les *Ultras* effrayés, en 1825, par la nomination de M. de Rayneval comme ambassadeur de France. Preuve en soit cette lettre de Jean de Salis :

« La nomination de M. de R. en qualité d'ambassadeur du Roi très Chrétien en Suisse m'inspire des inquiétudes; je trouve qu'il faudrait pour cette place un ancien gentilhomme et Royaliste éprouvé. »³

Dans une des lettres qu'il consacre à la nomination du marquis de Moustier, M. de Pierre déclare qu'il se réjouit de la prochaine arrivée de l'ambassadeur, « car ce dernier sera le noyau du groupe des *bien pensants*⁴. C'est une allusion très claire au centre actif d'intrigues restauratrices que constituaient ce monde de représentants étrangers unis à leurs amis de Suisse. Après avoir tonné contre le jacobinisme helvétique, Olry ajoute, dans une lettre du 16 janvier 1824 :

« Nous faisons de notre mieux à Berne, de concert avec le Marquis (de Moustier) et le ministre de Sardaigne, pour opposer autant qu'il est en nos forces, une digue au torrent et combattre le système destructeur. »

Le même Olry nous apprenait, en date du 22 septembre 1822, qu'il avait secrètement communiqué à l'ambassadeur Talleyrand

¹ Lettre du 9 avril 1823.

² TALLEYRAND (AUGUSTE-LOUIS, comte DE) 1770-1832, cousin du célèbre diplomate français, fut ministre de France en Suisse de 1808 à 1823.

³ Lettre du 19 août 1825.

⁴ Lettre du 9 juillet 1823.

les renseignements particuliers qu'il avait sur l'attitude de l'opinion publique suisse vis-à-vis de la France à la suite de la guerre douanière menée par cette Puissance.

Il me paraît opportun de citer ici, bien qu'il s'agisse principalement de la France, une lettre fort intéressante et de par son auteur, et de par l'objet qu'elle traite. Il s'agit d'une missive autographe de Metternich à Charles-Louis de Haller, alors fonctionnaire au Ministère des Affaires étrangères de Paris. La lettre en question est un exemple de cette diplomatie secrète par laquelle certains hommes d'Etat excellent à doubler la représentation officielle. Haller ayant communiqué à Metternich des renseignements personnels sur les affaires intérieures de France, le Chancelier autrichien lui répond en ces termes :

« Je serai charmé que vous voulussiez bien vous vouer à me transmettre parfois des notices sur des événements que la simple correspondance diplomatique exploite à l'ordinaire fort mal. Vous savez ce que je veux, car ce que je veux vous le voulez vous-même. »¹

* * *

Si les *Ultras* renseignent avec plaisir les gouvernements étrangers, ils rendent le même service à la presse royaliste. C'est M. de Pierre encore qui montre en l'occurrence le plus beau zèle. A lire le galimatias invraisemblable de ses lettres, on se demande quel pouvait bien être le style de ses articles. Les rédacteurs du *Drapeau Blanc*² ne se privaient pas, je pense, d'en faire la remarque à Haller car celui-ci rapporte un beau jour à son ami l'opinion de Saint-Victor, rédacteur en chef de l'organe royaliste. Et M. de Pierre de répondre avec candeur :

« Peut-être (Saint-Victor) traite-t-il avec un peu de rigueur mon français en le qualifiant comme il le fait ; il me semble qu'en général, il n'est pas si mauvais. »³

De nombreuses lettres de M. de Pierre font allusion à ces informations qu'il transmet à la presse royaliste de Paris. Tantôt c'est un article contre les étudiants de Zofingue et la réunion du Grütli⁴, tantôt des commentaires sur les « émeutes » des Girardistes

¹ Lettre du 27 mars 1826.

² Organe violent du parti ultra-royaliste, fondé en 1819 par Martainville. Cf. HATIN, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, 1859-1861.

³ Lettre du 3 février 1823.

⁴ Lettre du 4 novembre 1821.

à Fribourg¹. A peine a-t-il appris que son ami Haller se vouait à une activité de publiciste au service du Ministère des Affaires étrangères de Paris, il lui offre aussitôt de « le seconder dans son entreprise ». Il a, dit-il, des correspondants dans presque toutes les parties de la Suisse et, de la sorte, « porte ses vues au moins à soixante lieues à la ronde »². Plus tard, Haller, rentré en Suisse, enverra à son tour des rapports sur les affaires helvétiques aux journaux parisiens de droite. Toute sa correspondance, dans les années 1842 et suivantes, avec Horrer, devenu rédacteur à l'*Univers*³, fait allusion à cette activité.⁴

*
*
*

Ces divers aspects de la collaboration de nos *Ultras* suisses avec l'étranger traduisent bien l'esprit de cet internationalisme politique de l'époque, abrité sous l'égide de la Sainte-Alliance. Ces hommes, il est intéressant de le remarquer, avaient presque tous servi à l'étranger dans les régiments suisses capitulés (ainsi Gaudard, Zeerleder, Pfyffer, Gady) ou dans la carrière diplomatique (de Pierre, Haller, Jean de Salis). La cause sacro-sainte de la monarchie et de la légitimité, cause avec laquelle se confondait celle du maintien en Suisse de leurs privilèges ancestraux, les empêchait de prendre garde à une cause non moins grande, celle de l'unité de leur patrie helvétique que leurs agissements mettaient souvent en péril. Trahison inconsciente sans doute, mais qu'avec de sérieux arguments les historiens libéraux pourront plus tard leur reprocher.

VI. LES ULTRAS ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

L'esprit de la Révolution et du libéralisme s'est incarné, aux yeux des *Ultras*, dans les sociétés secrètes. C'est à leur propos, éga-

¹ Lettre du 9 avril 1823. — La condamnation de l'enseignement mutuel, méthode chère au P. Girard, par Mgr Yenni avait provoqué d'assez vifs remous dans les milieux libéraux de Fribourg et occasionné entre autres un tapage nocturne sous les fenêtres de l'évêché. Cf. lettre de Mgr Yenni à Haller, 19 mars 1823.

² Lettre du 29 novembre 1822.

³ Quotidien catholique fondé en 1833 et que rendit célèbre dans la suite son rédacteur en chef Louis Veuillot.

⁴ Voir par exemple les lettres d'Horrer datées du 26 juillet 1843 et du 3 juillet 1844.

lement, que s'exerce de la manière la plus visible la servilité de quelques-uns de nos patriciens suisses vis-à-vis des gouvernements étrangers. De 1820 à 1823 en particulier, les lettres des correspondants de Haller manifestent à cet égard une véritable psychose. Ils voient de la Maçonnerie et du Carbonarisme partout, un peu comme les libéraux d'alors prétendaient retrouver en toute affaire la main des Jésuites. La période dont nous nous occupons correspond, il est vrai, à la floraison en Europe des Sociétés secrètes à but politique.¹ Il sera d'ailleurs intéressant de comparer les lettres de nos *Ultras* avec le fameux rapport du chef de la police parisienne aux gouvernements de Prusse et d'Autriche sur les Sociétés secrètes en Suisse², rapport dont nombre de passages semblent issus directement des renseignements authentiques ou fantaisistes transmis par M. de Pierre, Jean de Salis ou quelque autre membre de la « Conjuratiou » réactionnaire au gouvernement de Paris.

Le 9 novembre 1820, l'avoyer Arregger parle longuement, dans une lettre à Haller, de la franc-maçonnerie, qu'il accuse de fraterniser avec les Jacobins, les Carbonaris et d'autres sectes du même acabit. Il y en a à Bâle, à Berne, à Soleure :

« Savez-vous que la moitié du Globe est dans ses filets, c'est-à-dire est franc-maçon, et c'est probablement par ce moyen que nous voyons toutes ces étonnantes et subites révolutions. »

Deux ans plus tard, la secte est en plein essor. Olry nous apprend, dans une lettre du 26 juin 1822, qu'il y a eu, à Berne, deux jours plus tôt, une grande fête maçonnique. La délégation vaudoise était présidée par Miéville, le rédacteur de la *Gazette de Lausanne*.³ Le même Miéville, écrit Olry le 14 juillet 1822, a publié à grand son de fanfare, dans son journal, « le grand triomphe de la Carbonara, opéré par la réunion des loges de Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel et la Ch.-de-Fonds à la mère loge de Berne, devenu grand *Orient national* par cette réunion »⁴.

Un nouveau terme apparaît, la fameuse *Carbonara*, qui, pendant une année ou deux, va mettre nos gens en émoi. C'est Jean de

¹ Cf. GEORGES WEILL, *L'Eveil des Nationalités*, collection *Peuples et Civilisations*, tome XV, p. 44.

² Cf. p. 17. Les références, citées *Rapport...*, renvoient à la publication de ce document par W. OECHSLI dans le *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1912, pp. 3-63.

³ MIEVILLE (GABRIEL-ANTOINE) 1766-1852, Rédacteur de la *Gazette de Lausanne* dès 1804, député au Grand Conseil 1831.

⁴ Au sujet de cette union des loges suisses, voir l'article *Franc-Maçonnerie suisse* par H. Schneider, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*.

Salis qui manifeste le plus d'inquiétude. Il est vrai qu'en sa qualité de conseiller de l'Empereur d'Autriche et d'ami de Metternich, il a vu le danger que représentait la Charbonnerie pour les possessions autrichiennes en Italie. Il écrit, sur les agissements des carbonari suisses, des lettres de huit et de douze pages, fourmillant de détails, « lesquels au reste je ne garantis point » finit-il par avouer ingénument. Voici par exemple une lettre du 13 janvier 1823, écrite de Coire. Aux dires de Salis, il y aurait à Lausanne une *vendita* de six mille membres, en relation avec le Comité-Directeur de Paris, et ayant sous ses ordres les *venditas* de Bâle et d'Aarau. A la tête du mouvement se trouvent Laharpe (naturellement !), Muret, Miéville, les professeurs Monnard et Chavannes, etc.¹ « Tous les professeurs du collège et tous les élèves plus avancés y appartiennent. » On sollicite activement les officiers et sous-officiers de la milice ainsi que « tous les individus du canton qui ont des voix aux élections ». Le but secret des chefs est « le renversement de tout Christianisme... et un nouveau partage des propriétés. — Notez que l'Académie de Lausanne entre dans l'association de Zofingue et que Monnard² en était un des principaux promoteurs ». Des étrangers intriguent dans ces milieux pour favoriser les insurrections dans leurs propres pays.³

Une missive du 8 avril 1823 nous apporte de nouveaux détails. Celle-ci est un véritable roman-feuilleton, et elle commence, comme la précédente, par ce naïf aveu :

« Je tâcherai de vous donner un résumé de ce que je sais ou suppose fortement. »

Mais les suppositions dépassent de beaucoup les certitudes ! Le résumé de ces huit grandes pages tient en quelques lignes : Les *ventes* de Lausanne, Coire, Bâle et Aarau reçoivent des directives et des subsides de Paris. Elles préparent la révolution contre les monarchies. Il y a à Coire une fabrique secrète de poignards, et tout un arsenal caché dans les galetas de l'école cantonale. « Cette engeance prépare un coup en Italie » affirme Salis, qui ajoute, ainsi que nous le citions dans le chapitre précédent : « J'ai transmis à Vienne des détails qui, j'espère, amèneront la découverte de la

¹ Comparer avec le *Rapport...*, p. 28.

² MONNARD (CHARLES) 1790-1865, professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne, chef du parti libéral, rédacteur du *Nouvelliste vaudois*, député au Grand Conseil et à la Diète.

³ M. de Pierre déclare de même, le 26 mars 1823, « qu'une société secrète dirige toutes les opérations des libéraux ».

conspiration ». Un des chefs principaux de la *vente* de Lausanne serait le landammann Muret qui manifeste, paraît-il, « une abjecte virulence anti-religieuse ».

Jean de Salis ameute tous ses amis contre le monstre mystérieux. Une lettre d'Olry, datée du 25 avril 1823, fait état des renseignements fournis par Salis pour tonner contre le carbonarisme international. Il assure que Metternich s'est ému à la nouvelle des mouvements carbonaristes en Suisse et qu'il a fait des représentations au canton directeur.

Nouvelle lettre de Salis, le 2 mai 1823, si longue que, commencée à Coire, elle ne sera achevée que le 20 mai, à Neuchâtel, où le comte, à ce qu'on peut supposer, est venu concerter avec ses amis ses plans de contre-espionnage. Car c'est toujours du carbonarisme suisse qu'il s'agit :

« (Ce) mystère d'iniquité... fait des progrès rapides en Suisse... Il serait très essentiel d'établir un corps d'armée français d'observation sur la frontière vaudoise et un de Piémontais du côté de Genève. »

La conjuration va éclater en Suisse et « des hommes tels que Laharpe, Muret et comp. y mettront toute l'atrocité possible contre les bons catholiques ».

Suit cette déclaration péremptoire de ce touchant patriote :

« Les Puissances commencent à parler plus clair aux gouvernements suisses; mais aussi longtemps que le gouvernement actuel du pays de Vaud subsistera, aussi longtemps que les Carbonari seront à la tête des gouvernements de Bâle et d'Aarau, aussi longtemps que les faiseurs de Berne seront ou des complices, ou des instruments de la secte : aussi longtemps que les Gaudenz-Planta¹, les Muller-Friedberg, les Usteri seront ou chefs des cantons, ou membres des Conseils d'Etat, la Suisse présentera le spectacle scandaleux de dénégations effrontées et des subterfuges les plus obstinés pour éluder les justes demandes des Puissances : on mettra les mauvais sujets étrangers... à couvert des menaces; on fera le possible pour conserver l'organisation du Carbonarisme; on cherchera à le généraliser de plus en plus. »

Parmi les agents de contre-espionnage au service de Jean de Salis, le principal semble être son neveu, Pierre de Salis. Une longue lettre de ce dernier à Haller, le 3 mai 1823, nous apprend que la

¹ GAUDENZ PLANTA, 1757-1834, joua un rôle de premier plan dans la politique grisonne, sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. Il est un des hommes les plus exécrés par le groupe des *Ultras*, et son nom revient très souvent sous leur plume. Comparer avec ce qu'en dit le *Rapport...*, p. 27 : « Il passe pour constant en Suisse que le Landammann Gaudenz de Planta, un des plus fougueux révolutionnaires de la Suisse, a été un des premiers adeptes (du carbonarisme) et élevé même... au grade suprême d'homme-Roi ou de souverain grand inspecteur de la Suisse ».

loge de Lausanne a été changée en *Vendita* au moment où la Révolution piémontaise a éclaté¹. Le correspondant prétend être au courant des moindres mouvements de la charbonnerie suisse. Deux fois par semaine, il reçoit de Lausanne des renseignements qu'il transmet aussitôt à son oncle. Lui aussi parle de dépôts d'armes, de préparatifs pour la révolution. Les Grisons sont particulièrement infestés, paraît-il. Surtout, Pierre de Salis nous donne le nom des membres du Comité directeur suisse où figurent pour Fribourg le directeur de la police, Schaller; pour Vaud, Laharpe et Muret; pour Saint-Gall, Müller-Friedberg; pour Zurich, Usteri, etc.²

Les renseignements transmis par Jean de Salis à Metternich semblent avoir eu leur suite logique : Le Vorort suisse, sur la pression des Puissances, commence à bâillonner la presse et à expulser les suspects. De Pierre, qui apprend à Haller, avec la joie qu'on devine, ces heureux résultats, ajoute que Jean de Salis est l'objet de la haine mortelle des Carbonari et qu'il a reçu des lettres de menace, cependant que Metternich l'encourage vivement à poursuivre son activité salutaire.³

Olry, le 19 juin 1823, nous confirme que le jacobinisme des gouvernements suisses commence à devenir prudent en face des injonctions de la Sainte-Alliance, laquelle, « digne de sa vocation divine, fait entendre (aux révolutionnaires européens) son Vos Ego (sic) ». C'était bien temps, car la charbonnerie préparait, à partir d'Espagne, la révolution européenne et croyait « réaliser enfin le serment horrible qui a commencé le cycle infernal de la conjuration philosophale, celui d'étrangler le dernier des Rois avec le boyau du dernier des prêtres ».⁴

Olry complète ses renseignements en envoyant à Haller, en juillet 1823, un résumé de la séance d'ouverture de la Diète à Berne. Wattewille a défendu l'attitude des cantons suisses envers les Puissances. L'avoyer Ruttimann y a répondu « d'une manière admirable » en montrant qu'au contraire on devait être reconnais-

¹ Probablement la révolution de mars 1821. Cf. G. WEIL, *op. cit.*, p. 56. Notons à ce propos qu'Olry écrivait, le 10 avril 1821, après l'échec de cette révolution : « A mesure que les Carbonari en sont pour leur courte honte en Italie, les Jacobins suisses, comme l'escargot, retirent leurs cornes ».

² Ces noms, sauf celui de Müller-Friedberg, reviennent dans le *Rapport*, pp. 43-44.

³ Lettre du 30 mai 1823.

⁴ Citation approximative de la phrase fameuse de Voltaire : « Etrangler le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste » dans sa lettre à Helvétius, 11 mai 1761.

sant aux Puissances de nous signaler le péril révolutionnaire en Suisse¹.

Dans la même lettre, Olry faisait savoir que Gaudenz-Planta, l'homme-Roi de la *vente* de Coire, avait été, « paraît-il », en conciliabule avec Laharpe à Aarau pendant deux ou trois jours. Et, puisque nous en sommes à écouter les révélations d'Olry, notons encore pour mémoire la lettre du 30 novembre 1822 où il annonce la découverte d'un mouvement bonapartiste, l'ordre de Misraïm, qui est en train de se constituer à Genève :

« J'ai donné rendez-vous à notre ami de Genève² qui vous fera passer de ma part l'organisation et la nomenclature du nouvel ordre de Misraïm... Le Ministère français en est déjà nanti. »³

Puis les esprits semblent se calmer. On ne parle presque plus de la Charbonnerie suisse. C'est d'ailleurs l'époque où celle de France se décourageait et se dispersait devant l'échec de ses entreprises⁴. Il faut aller jusqu'à la date du 7 juin 1831 pour retrouver dans la correspondance Haller un développement sur ce thème. Passage intéressant d'ailleurs, puisqu'il semble confirmer les renseignements donnés par Olry dans la lettre que nous venons de citer. Il s'agit d'une missive de Gaudard. Le patricien vaudois annonce à Haller, sur la foi d'une pièce que vient de lui remettre un ami, qu'en 1823 une réunion, présidée par Laharpe et à laquelle assistait Gaudenz Planta, transforma l'organisation révolutionnaire sous une forme militaire, avec hiérarchie de pouvoirs. Gaudard commente la chose en ces termes :

« Nous avons les preuves les plus évidentes du complot formé en Suisse depuis 1792 pour amener un autre ordre de choses. Le plan a toujours été suivi, souvent modifié suivant les circonstances... Deux millions, dit-on, ont été employés depuis l'année passée; ce n'est pas la Suisse qui a fait ces avances, qu'on espère retirer avec usure. »⁵

Gaudard parle de conjuration libérale préparée de longue date et il s'en indigné. Il oublie seulement que lui-même fait partie d'un

¹ La lettre est datée de juillet 1823. Le jour n'est pas précisé.

² Vuarin, qui a ajouté un post-scriptum à la lettre.

³ Le Rapport de Franchet consacre un long développement à cet ordre de Misraïm, en France, en Suisse et en Grande-Bretagne. Voir OECHSLI, *op. cit.*, pp. 22-24.

⁴ Cf. GEORGES WEILL, *op. cit.*, pp. 44-45.

⁵ Le Rapport de Franchet s'étend également sur le chapitre de cette réunion et de l'organisation militaire de la révolution. Voir OECHSLI, *op. cit.*, pp. 57 et ss.

grand mouvement international que Joseph de Maistre, un de ses plus illustres représentants, baptisait de ce nom pompeux : « notre grande conjuration »¹. En réalité, avec des méthodes de combat plus ou moins apparentées, c'étaient deux conceptions politiques et philosophiques qui étaient aux prises en un conflit irréductible.

CONCLUSION

« Une société peut s'arrêter momentanément dans son évolution ; mais on n'arrête pas l'évolution d'une société. C'est ce que n'ont pas compris nos pères. La leçon du XVIII^e siècle a été perdue pour eux. Ayant repris le pouvoir, les hommes de l'ancien régime ont cru, de nouveau, qu'ils pourraient figer le pays dans une attitude éternelle. Ils n'ont pas vu le divorce qui s'opérait entre des institutions immuables et une société en mouvement. Lorsque le gouffre a été assez ouvert, ils sont tombés dedans, sans comprendre pourquoi. »²

Ce texte du perspicace historien de notre patrie qu'est William Martin nous paraît résumer de manière excellente l'impression qui se dégage pour nous du contact qu'il nous a été donné d'avoir avec les correspondants de Charles-Louis de Haller. Nécessairement incomplète, puisqu'elle n'a été, au fond, qu'un *ex-cursus* dans l'élaboration d'une thèse, notre étude, nous l'espérons du moins, aura permis de saisir de plus près, sur le vif, les idées et les méthodes de ces gens d'Ancien-Régime, égarés dans un monde nouveau, et qui s'essayaient de toutes leurs forces à faire revivre un passé mort. Ils eurent un mérite, celui de la fidélité à soi-même, ainsi que nous le soulignons naguère dans une brève étude consacrée à Charles-Louis de Haller³. Mais leur tort fut d'identifier le salut de leurs privilèges avec celui des peuples et des Etats, et de prétendre découvrir en leur pensée le seul reflet authentique de la conscience chrétienne. Sans doute, il nous est facile de trouver, à une telle attitude, bien des circonstances atténuantes. Presque tous les hommes dont nous avons parlé en ces pages avaient connu la Révolution sous ses dehors les plus odieux, les plus sanglants, les plus impies. Atteints dans leurs traditions, dans leurs biens, dans

¹ Cf. page 7, note 1.

² WILLIAM MARTIN, *Histoire de la Suisse*, Lausanne, 1943, p. 238.

³ Cf. page 1, note 1.

leurs affections les plus chères, et témoins du fanatisme anti-chrétien de tant de révolutionnaires, il leur était bien difficile de ne pas voir, dans les idées et dans les institutions issues de 1789, une sorte de déchaînement du mal qu'il s'agissait de combattre par tous les moyens. Il n'empêche que nombre de leurs agissements, nous l'avons noté, ont failli compromettre notre indépendance nationale et le développement de notre patrie helvétique. C'est là pour eux, aux yeux de l'historien, une lourde charge, et c'est pour nous une leçon qui nous convie à découvrir, dans l'époque où il nous est donné de vivre, les aspirations légitimes des hommes qui nous entourent, et, sans rien sacrifier de ce qui est vraiment essentiel, à rechercher, dans les institutions contingentes, tout ce qui peut servir le mieux le bien commun des personnes et de la Cité.